

Postface

On ne peut que se féliciter de la publication de cet ouvrage traitant de l'évaluation scolaire, et plus particulièrement du baccalauréat, dans une perspective didactique : il est bien connu, en effet, que l'examen terminal a un « effet amont » non seulement, comme c'est l'une de ses fonctions, sur les finalités, objectifs et contenus de l'enseignement tout au long du cursus, mais aussi sur les méthodes d'enseignement : plus se rapproche l'année terminale, en effet, et plus les manuels, comme les enseignants, tendent de moins en moins à enseigner la langue, et de plus en plus à préparer les élèves à passer les épreuves de langue... Sur ce point, le décalage que les collaborateurs de cet ouvrage constatent entre l'objectif officiel d'acquisition de compétences par les élèves, et les épreuves centrées en réalité sur les connaissances, est certainement très dommageable tant pour la préparation des élèves à un usage social et professionnel de la langue, que pour la qualité du processus d'enseignement-apprentissage.

La publication de cet ouvrage vient aussi à son heure. Au niveau international, dans les politiques scolaires de tous les pays, en effet, s'impose actuellement la prise en compte des « enquêtes » internationales telles que TIMMS et PISA, qui évaluent l'efficacité des systèmes scolaires au l'aune des compétences effectives des élèves en fin de scolarité obligatoire, concrètement à leur degré de capacité à utiliser désormais leurs acquis scientifiques et langagiers en dehors de l'école. Or la conception des évaluations, dites « standardisées », de ces compétences, est très éloignée de celle des épreuves actuelles du baccalauréat.

Dans certains pays déjà sont introduites en cours de cursus scolaire des évaluations standardisées internationales (comme PIRLS, pour des élèves en fin de 4^{ème} année de scolarisation), ou nationales (comme CEDRE en France). On peut prévoir qu'à l'avenir la pression deviendra de plus en plus forte pour que ce type d'évaluation s'impose au plus près des évaluations continues traditionnellement assurées par les enseignants en cours d'année, jusqu'à en fournir le modèle. Ce serait là un changement majeur : jusqu'à présent ces évaluations continues avaient en principe pour fonction le seul pilotage par l'enseignant du processus d'enseignement-apprentissage de chaque élève ; s'y ajouterait alors, jusqu'à peut-être y devenir prioritaire, une fonction de pilotage institutionnel, qui intégrerait alors forcément l'évaluation de l'enseignant lui-même et de l'établissement. On peut le souhaiter, ou le craindre, mais dans tous les cas il est urgent que les didacticiens s'emparent de cette question, qui concerne en Algérie comme dans tous les pays aussi bien les langues nationales que les langues étrangères, pour faire entendre leur voix et faire connaître leur point de vue.

Christian PUREN